

EUREX CRMD

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre
Région Auvergne Rhône-Alpes

Société de Commissaires aux
Comptes inscrite sur la liste
nationale des commissaires
aux comptes, rattachée à la
CRCC Dauphiné-Savoie

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA DRÔME**

Notre Dame des Oullières

Les Hautes Sétérées

BP 437

26402 CREST CEDEX

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

EUREX CRMD

Société par actions simplifiée au capital de 500.000,00 Euros

Siret n° 317 000 073 00054 RCS Romans - Code Naf 6920 Z - TVA FR09317000073

Siège Social : 34 Rue du Dr Abel - 26000 Valence - Tél : 04 75 41 82 00 - E-mail : valence@eurex.fr - www.eurex.fr

Bureau secondaire : 4 Rue Louis Le Cardonnell - 26100 Romans sur Isère - Tél : 04 75 71 02 40 - E-mail : romans@eurex.fr

SOMMAIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EUREX CRMD

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre
Région Auvergne Rhône-Alpes

Société de Commissaires aux
Comptes inscrite sur la liste

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA DRÔME****Notre Dame des Oullières****Les Hautes Sétérées****BP 437****26402 CREST CEDEX****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025****EUREX CRMD**

Société par actions simplifiée au capital de 500.000,00 Euros

Siret n° 317 000 073 00054 RCS Romans – Code Naf 6920 Z – TVA FR09317000073

Siège Social : 34 Rue du Dr Abel – 26000 Valence – Tél : 04 75 41 82 00 – E-mail : valence@eurex.fr – www.eurex.fr

MEMBER OF  SFAI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'assemblée générale de l'association "FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA DRÔME",

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA DRÔME » relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos diligences ont porté notamment sur :

- Votre fédération a constitué des provisions pour risques et pour charges, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces provisions et de retranscriptions comptables.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 3 avril 2026

Pour EUREX CRMD



David DER BAGHDASSARIAN
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1 30/06/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	76 043	75 865	178	1 240	1 062	85.65
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	636 009	359 286	276 723	271 381	5 342	1.97
	Constructions	3 173 112	1 970 559	1 202 553	1 322 750	120 197	9.09
	Installations techniques Matériel et outillage	257 972	193 906	64 065	137 952	73 886	53.56
	Autres immobilisations corporelles	344 072	278 817	65 255	85 054	19 799	23.28
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 541		3 541	3 514	28	0.78	
Total I	4 490 748	2 878 433	1 612 315	1 821 890	209 575	11.50	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	38 007		38 007	2 958	35 049	NS
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	21 262		21 262	22 525	1 263	5.61
	Autres créances	496 939		496 939	424 631	72 308	17.03
Valeurs mobilières de placement	1 172 250		1 172 250	1 151 865	20 386	1.77	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	562 967		562 967	849 422	286 455	33.72	
Charges constatées d'avance (3)	106 457		106 457	100 874	5 583	5.53	
Total III	2 397 883		2 397 883	2 552 275	154 393	6.05	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 888 631	2 878 433	4 010 198	4 374 165	363 967	8.32	



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/06/2025	12	30/06/2024	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	2 022 740	2 040 762	18 022	0.88		
	Autres réserves						
	Report à nouveau	755 338	755 338				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	102 694	18 022	84 672	469.82		
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	59 645	128 963	69 318	53.75			
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	2 735 028	2 907 041	172 013	5.92			
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	345 010	312 674	32 335	10.34		
	Provisions pour charges	248 743	217 427	31 316	14.40		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	593 753	530 102	63 651	12.01			
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	338 786	441 579	102 793	23.28		
	Emprunts et dettes financières divers	9 533	13 205	3 672	27.81		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 722	41 325	20 603	49.86		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 221	86 975	12 754	14.66		
	Dettes fiscales et sociales	210 045	184 420	25 625	13.89		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		114 268	114 268	100.00		
	Autres dettes	14 638	30 646	16 008	52.24		
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	13 473	24 604	11 131	45.24		
	Total IV	681 417	937 023	255 606	27.28		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		4 010 198	4 374 165	363 967	8.32		



(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

237 288

423 407

338 786

556 913

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2025 12	30/06/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	29 677	31 943	2 267	7.10
Production vendue de Biens et Services	381 656	216 650	165 006	76.16
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	152 517	260 885	108 368	41.54
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	257 957	149 144	108 813	72.96
Collectes				
Cotisations	1 485 621	1 375 445	110 177	8.01
Autres produits	123 752	170 887	47 135	27.58
Total I	2 431 180	2 204 954	226 226	10.26
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	14 201	27 114	12 914	47.63
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	412 843	203 155	209 688	103.22
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	714 957	778 554	63 597	8.17
Impôts, taxes et versements assimilés	70 083	66 716	3 367	5.05
Salaires et traitements	699 424	667 964	31 461	4.71
Charges sociales	283 851	267 703	16 147	6.03
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	243 001	277 279	34 279	12.36
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	290 746	252 098	38 648	15.33
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	111 888	126 352	14 464	11.45
Total II	2 840 994	2 666 936	174 058	6.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	409 814	461 982	52 169	11.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	200 561	197 056	3 505	1.78
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	4 499	3 402	1 097	32.24
	17 666	120 527		
	7 218	33 872		



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2025 12	30/06/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	36 528	25 428	11 101	43.66
Autres intérêts et produits assimilés	3 127	3 164	38	1.19
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 217	6 059	842	13.89
Total V	44 873	34 651	10 221	29.50
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	7 075	15 422	8 346	54.12
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 075	15 422	8 346	54.12
2. Résultat financier (V-VI)	37 797	19 230	18 568	96.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	175 954	249 099	73 144	29.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 666	120 527	102 860	85.34
Produits exceptionnels sur opérations en capital	151 006	125 018	25 988	20.79
Reprises sur provisions et transferts de charges		29 238	29 238	100.00
Total VII	168 672	274 782	106 110	38.62
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 218	33 872	26 655	78.69
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	88 195	9 834	78 361	796.88
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	95 413	43 706	51 707	118.31
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	73 260	231 076	157 817	68.30
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 845 286	2 711 443	133 843	4.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 947 980	2 729 465	218 515	8.01
Solde intermédiaire	102 694	18 022	84 672	469.82
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	102 694	18 022	84 672	469.82



F D C 26

Les Hautes Sétérées
BP 437 - ND des Oullières
26400 CREST

ANNEXE DU 01/07/2024 AU 30/06/2025



SARL CABINET FALAVEL EXP. CPTBLE
215 ALLEE DU VIVARAIS
ZI SUD
26300 BOURG DE PEAGE
04 75 72 47 17

ANNEXE

SOMMAIRE



	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Tableau de variation des fonds propres	4
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des amortissements	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	5
Produits à recevoir	6
Charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6
Subventions d'équipement	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	7
Valorisation des contributions volontaires	7
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	7
Montant des engagements financiers	7
Engagement en matière de pensions et retraites	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

La FDC participe à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, à la protection et la gestion de la faune sauvage et de ses habitants.

Elle mène des actions d'information et d'éducation au développement durable en matière de gestion de la biodiversité, de connaissance et de préservation de la faune.

La FDC de la Drôme dont l'objectif essentiel consiste à mettre en place des actions destinées à crédibiliser l'action des chasseurs et contribuer ainsi à pérenniser la chasse.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 010 198.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 631 740.65 Euros et dégageant un déficit de 102 694.27- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations



	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	76 043		
Terrains	615 740		20 269
Constructions sur sol propre	3 173 112		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	354 050		101 324
Installations générales agencements aménagements divers	84 940		
Matériel de transport	73 036		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	170 683		
Emballages récupérables et divers	17 910		
TOTAL	4 489 472		121 593
Prêts, autres immobilisations financières	3 514		28
TOTAL	3 514		28
TOTAL GENERAL	4 569 028		121 621

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			76 043	76 043
Terrains			636 009	636 009
Constructions sur sol propre			3 173 112	3 173 112
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		197 402	257 972	257 972
Installations générales agencements aménagements divers			84 940	84 940
Matériel de transport			73 036	73 036
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 498	168 185	168 185
Emballages récupérables et divers			17 910	17 910
TOTAL		199 901	4 411 164	4 411 164
Prêts, autres immobilisations financières			3 541	3 541
TOTAL			3 541	3 541
TOTAL GENERAL		199 901	4 490 748	4 490 748

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		74 803	1 062		75 865
Terrains		344 359	14 927		359 286
Constructions sur sol propre		1 850 362	120 197		1 970 559
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		216 098	87 016	109 208	193 906
Installations générales agencements aménagements divers		17 493	10 121		27 614
Matériel de transport		71 916	1 120		73 036
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		154 760	8 480	2 498	160 741
Emballages récupérables et divers		17 347	78		17 425
TOTAL		2 672 335	241 939	111 706	2 802 568
TOTAL GENERAL		2 747 138	243 001	111 706	2 878 433
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		1 062			
Terrains		14 927			
Constructions sur sol propre		120 197			
Instal.techniques matériel outillage indus.		87 016			
Instal.générales agenc.aménag.divers		10 121			
Matériel de transport		1 120			
Matériel de bureau informatique mobilier		8 480			
Emballages récupérables et divers		78			
TOTAL		241 939			
TOTAL GENERAL		243 001			



ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation ou diminution	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	2 040 762	18 022-			2 022 740
Report à nouveau	755 338				755 338
Excédent ou déficit de l'exercice	18 022-		102 694-	18 022-	102 694-
Situation nette	2 778 077	18 022-	102 694-	18 022-	2 675 383
Subventions d'investissement	128 963		46 400	115 718	59 645
TOTAL I	2 907 041	18 022-	56 294-	97 696	2 735 028

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	217 427	31 316			248 743
Autres provisions pour risques et charges	312 674	259 430	227 095		345 010
TOTAL	530 102	290 746	227 095		593 753
TOTAL GENERAL	530 102	290 746	227 095		593 753
Dont dotations et reprises d'exploitation		290 746	227 095		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 541	3 541	
Autres créances clients	21 262	21 262	
Groupe et associés	11 062	11 062	
Débiteurs divers	485 877	485 877	
Charges constatées d'avance	106 457	106 457	
TOTAL	628 199	628 199	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	338 786	101 498	237 288	
Emprunts et dettes financières divers	123	123		
Fournisseurs et comptes rattachés	74 221	74 221		
Personnel et comptes rattachés	91 917	91 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108 052	108 052		
Autres impôts taxes et assimilés	10 076	10 076		
Groupe et associés	9 410	9 410		
Autres dettes	14 638	14 638		
Produits constatés d'avance	13 473	13 473		
TOTAL	660 695	423 407	237 288	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	102 794			



Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	408 513
Valeurs mobilières de placement	62 250
Total	470 764

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 353
Dettes fiscales et sociales	90 503
Autres dettes	14 638
Total	140 494



Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	106 457
Total	106 457
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	13 473
Total	13 473

Subventions d'équipement

Les subventions d'investissements allouées par la Région Auvergne Rhône Alpes pour la période du 01/07/2024 au 30/06/2025 représentent un montant de 46 400 Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
COTISATIONS FEDERATION DEPARTEMENTALE + DROIT DE TIMBRES	1 034 552
AFFILIATIONS ACCA	68 248
AFFILIATIONS AICA	3 656
AFFILIATIONS CHASSES PRIVEES	68 042
AFFILIATIONS ONF	11 679
PARTICIPATIONS TERRITOIRES SURFACES	113 931
PARTICIPATIONS DEGATS SURFACES	185 512
FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS	200 561
ETAT SUBVENTION EMPLOI	1 000
SUBVENTION REGION RHONE ALPES FONCTIONNEMENT	31 449
ETAT MINISTERE TRANSITION ECOLOGIQUE PLAN RESILIENCE	120 068
ETAT OFFICE DE LA BIODIVERSITE ECO CONTRIBUTION via	49 287
SUBVENTION FNC ECO CONTRIBUTION FINANCIERE	49 505
ECO CONTRIBUTION FONDS CHASSEURS	24 644
Total	1 962 134



Valorisation des contributions volontaires

aucune comptabilisation du bénévolat n'a été faite pour l'exercice 2024/2025 et pour les années antérieures.

A ce jour, rien n'a été mis en place de manière opérationnelle au niveau de la FDC ni au niveau régional.

Le recensement des actions de chaque territoire devra s'appuyer sur une méthodologie harmonisée dont la FDC ignore actuellement les modalités.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		332 500
HYPOTEQUE TERRAINS POUR ACQUISITION	332 500	
Total (1)		332 500

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
de moins de 35 ans à 70 ans		248 743
Engagement total		248 743



Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 à 67 ans et départ volontaire
- turn over faible
- taux d'inflation 1.00%
- taux d'actualisation est de 3.45%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			248 743

EUREX CRMD

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre
Région Auvergne Rhône-Alpes

Société de Commissaires aux
Comptes inscrite sur la liste

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA DRÔME
Notre Dame des Oullières
Les Hautes Sétérées
BP 437
26402 CREST CEDEX**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L' EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

EUREX CRMD

Société par actions simplifiée au capital de 500.000,00 Euros

Siret n° 317 000 073 00054 RCS Romans – Code Naf 6920 Z – TVA FR09317000073

Siège Social : 34 Rue du Dr Abel – 26000 Valence – Tél : 04 75 41 82 00 – E-mail : valence@eurex.fr – www.eurex.fr

Bureau secondaire : 4 Rue Louis Le Cardonnel – 26100 Romans sur Isère – Tél : 04 75 71 02 40 – E-mail : romans@eurex.fr

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

A l'assemblée générale de l'association "FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA DRÔME",

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Valence, le 3 avril 2026

Pour EUREX CRMD



**David DER BAGHDASSARIAN
Associé**